

ESCOUBES-POUTS
Place de l'Eglise

65100 ESCOUBES-POUTS

Le 21 juin 2020 ,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

26/06/2020 à 20 heures 30

Salle communale
Place de l'Eglise

65100 ESCOUBES POUTS

Ordre du jour:

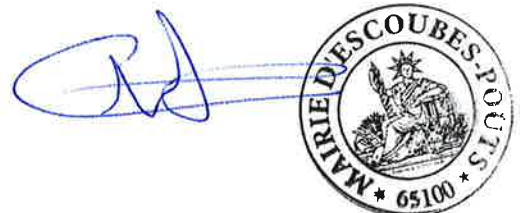
ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte de gestion 2019**
- 2- Approbation du compte administratif 2019**
- 3- Affectation du résultat**
- 4- Vote du budget 2020**
- 5- Vote des taxes 2020**
- 6- Subventions versées aux diverses associations**
- 7- Délégations de signatures**
- 8- Devis entretien espaces verts**
- 9- Désignation des membres pour la Commission des Impôts**
- 10- Questions diverses**

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,

CARDEILHAC Yves



Nombre de membres

Séance du vendredi 26 juin 2020

en exercice: 11

L'an deux mille vingt et le vingt-six juin l'assemblée régulièrement convoqué le 19 juin 2020, s'est réuni sous la présidence de Yves CARDEILHAC.

Présents : 10

Sont présents: Yves CARDEILHAC, Laurent GIMENEZ, Nicolas LACRAMPE, Joëlle CAPERET, Gérard GABIN, Francine GALY, Florian LAFFONT, Patrick LARRIBERE, Florence CAPERET, Christophe ARAGON

Votants: 10

Représentés:

Excuses:

Absents: Jérôme PUJO-POURRET

Secrétaire de séance: Florian LAFFONT

Objet: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - 2020 010

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité (5 votes pour) :

☞ **L'approbation** du compte de gestion de 2019

☞ **Autorise** Monsieur le Maire à procéder aux démarches et signatures nécessaires.

Objet: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - 2020 011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019

dressé par Monsieur Nicolas LACRAMPE après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		4 260.18		25 437.98		29 698.16
Opérations exercice	99 434.89	156 294.67	99 040.20	85 571.07	198 475.09	241 865.74
TOTAL	99 434.89	160 554.85	99 040.20	111 009.05	198 475.09	271 563.90
Résultat de clôture		61 119.96		11 968.85		73 088.81
Restes à réaliser	40 900.00	40 735.00			40 900.00	40 735.00
Total cumulé	40 900.00	101 854.96		11 968.85	40 900.00	113 823.81
Résultat définitif		60 954.96		11 968.85		72 923.81

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité :

☞ L'approbation du compte du compte administratif de 2019

☞ Autorise Monsieur le Maire à procéder aux démarches et signatures nécessaires

Objet: AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2019 - 2020 012

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019

- constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 11 968.85**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	0.00
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	25 437.98
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	37 609.00

RESULTAT DE L'EXERCICE :	0.00
DEFICIT	- 13 469.13
Résultat cumulé au 31/12/2019	11 968.85
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	11 968.85
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	11 968.85
B.DEFICIT AU 31/12/2019	0.00
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité :

- ☞ l'approbation du résultat de 2019
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder aux démarches et signatures nécessaires

Objet: VOTE DU BUDGET 2020 - 2020 013

Monsieur le Maire après avoir présenté au conseil municipal le budget primitif 2019, précise que l'équilibre est mentionné comme suit :

☞ Section de Fonctionnement :

Recettes :	98 202 €	Dépenses :	98 202 €
------------	----------	------------	----------

☞ Section d'Investissement :

Recettes	158 197 €	Dépenses :	158 197 €
----------	-----------	------------	-----------

☞ Total du Budget :

Recettes	256 399 €	Dépenses	256 399 €
----------	-----------	----------	-----------

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire délibère et vote à l'unanimité :

- ☞ *L'approbation du budget 2020.*

Objet: VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020 - 2020 014

Monsieur le Maire rappelle Conseil Municipal les taux appliqués au cours de l'année 2020 pour les taxes locales de la commune :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 3.15 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 26.32 %

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ☞ **De ne pas augmenter les taux pour l'année 2020.**

Objet: ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS - 2020 015

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'Association des Chasseurs d'ESCOUBES-POUTS a fait une demande de subvention auprès de la commune, ainsi que le Comité des Fêtes pour l'année 2020.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention d'un montant de 650 € pour l'Association des Chasseurs et une autre de 2000 € pour le Comité des Fêtes.

Madame CAPERET quitte la salle, car elle est trésorière du Comité des Fêtes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ☞ **Décide** d'attribuer : 2000 € pour le comité des Fêtes et 650 € pour l'Association des Chasseurs

- ☞ **D'inscrire** ces subventions au budget 2020 à l'article 6574

☞ **Charge** Monsieur le Maire de remplir tous les documents administratifs afférents à cette décision.

Objet: DEVIS TRAVAUX ENTRETIEN ESPACES VERTS DE LA COMMUNE - 2020 016

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le devis pour les travaux d'entretien des espaces verts de la Commune par l'entreprise VERA Michaël pour l'année 2020.

Ce devis comprend 12 passages pour l'année.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ☞ **Approuve** les travaux d'entretien des espaces verts de la commune
- ☞ **Accepte** le devis pour un montant TTC de 11 556 € de l'entreprise VERA Michaël
- ☞ **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires.

Objet: RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - 2020 017

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'à l'issu des élections municipales le nouveau conseil vient de prendre ses fonctions dans la commune.

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. cette commission est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en l'occurrence 24 personnes proposées sur délibération du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose les personnes suivantes :

<i>Civilité</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénoms</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Adresse</i>	<i>Impositions</i>
Monsieur	ARAGON	Christophe	30/11/1972	CHEMIN DU BERNES	TH - TF
Madame	ARRABEU	Anaïs	28/08/1998	ROUTE D'ARRAYOU	TH - TF
Monsieur	BAZI	Vincent	09/12/1995	HAMEAU DE POUTS	TH - TF
Madame	CAPERET	Céline	14/01/1998	CHEMIN D'ARRAYOU	TH - TF
Monsieur	CAPERET	Didier	31/03/1972	CHEMIN D'ARRAYOU	TH - TF
Monsieur	CAPERET	Guillaume	01/01/1997	ROUTE D'ARRAYOU	TH - TF
Monsieur	CAPERET	Jean Claude	12/06/1948	ROUTE DE BAGNERES	TH - TF
Monsieur	CAPERET	Thibault	02/06/1995	ROUTE D'ARRAYOU	TH - TF
Madame	CASSOU	Marcelle	09/06/1950	ROUTE DE BAGNERES	TH - TF
Monsieur	ETILE	Rémi	29/06/1980	CHEMIN DU TUC	TH - TF
Monsieur	GABIN	Gérard	30/01/1957	CHEMIN D'ARRAYOU	TH - TF
Madame	GALY	Francine	24/02/1972	ROUTE DE BAGNERES	TH - TF
Monsieur	GIMENEZ	Laurent	06/10/1983	CHEMIN DU TUC	TH - TF
Monsieur	LACRAMPE	André	02/10/1955	CHEMIN D'ARRAYOU	TH - TF
Monsieur	LACRAMPE	Nicolas	19/11/1985	CHEMIN D'ARRAYOU	TH - TF
Madame	LAFFONT	Bernadette	07/08/1964	CHEMIN DU BERNES	TH - TF
Monsieur	LAFFONT	Florian	14/10/1991	CHEMIN DE RESPOUEY	TH - TF
Monsieur	LARRIBERE	Patrick	26/06/1979	CHEMIN DE POUTS	TH - TF
Monsieur	MAZA	Sébastien	29/05/1972	CHEMIN D'ARRAYOU	TH - TF
Madame	PEREZ	Jeromine	29/09/1990	ROUTE DE BOURREAC	TH - TF
Monsieur	PUJO-POURRET	Jerome	17/12/1988	ROUTE DE	TH - TF

Madame	QUINTA	Joëlle	16/09/1970	BOURREAC CHEMIN D'ARRAYOU	TH - TF
Madame	SAINTE BLANCAT	Florence	09/03/1971	ROUTE D'ARRAYOU	TH - TF
Madame	TASTET	Mailys	05/05/1988	ROUTE D'ARRAYOU	TH - TF

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée vers 23h30

CARDEILHAC Yves

GIMENEZ Laurent

LACRAMPE Nicolas

GALY Francine

LARRIBERE Patrick

CAPERET Joëlle

CAPERET Florence

PUJO-POURRET Jérôme
Absent excusé

ARAGON Christophe

GABIN Gérard

LAFFON Florian